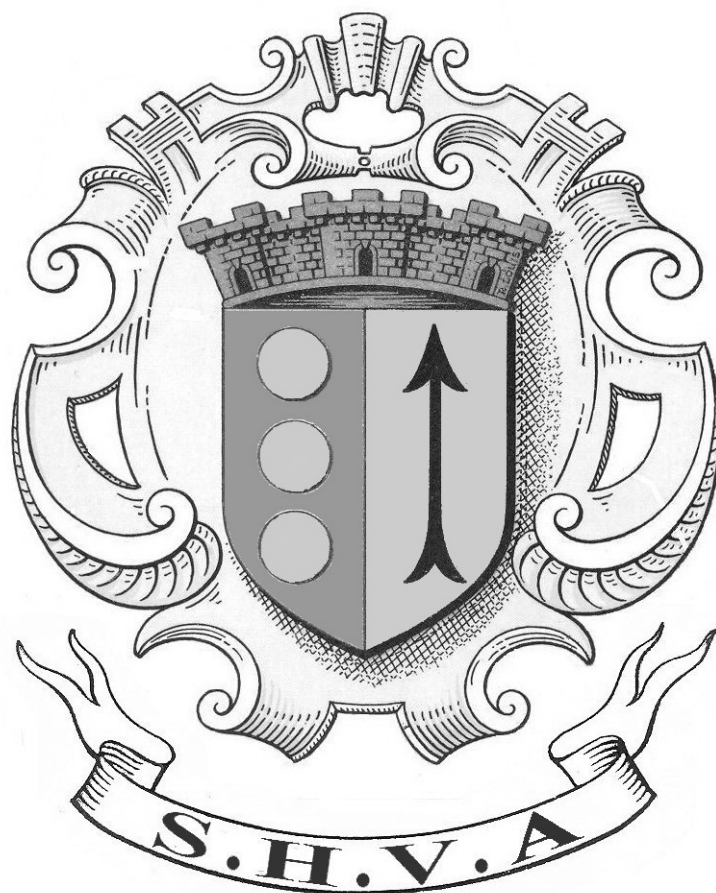


SOCIETE DE L HISTOIRE ET DE LA VIE

N° 56

A AUBERVILLIERS

Juin 2004



A U B E R V I L L I E R S

L e s V e r t u s

À t r a v e r s l e t e m p s

SOMMAIRE

- **Edito**

- **Les Maires d'Aubervilliers**

- **La Croix Rouge d'Aubervilliers**

- **Le Comité local de Libération.**

- **Inauguration**

- **Un Hôpital de jour**

- **Généalogie**

- **In memoriam**

- **A lire**

EDITO

CONSERVER NOTRE PATRIMOINE

Toute société d'histoire locale se doit d'intervenir pour la conservation de lieux de mémoire et de vie sur sa commune.

La ferme Mazier, où nous avons notre siège, est un de ces lieux à préserver.

Ces dernières années , le bâti de cette maison de culture légumière, a souffert des marques du temps.

Elle est le symbole de l'activité principale de ses habitants « aubertois » qui ravitaillaient le ventre de Paris.

Nous nous devons de la conserver le mieux possible afin de transmettre cet héritage aux générations futures.

Il est grand temps de se préoccuper de son état qui commence à être inquiétant.

Claude FATH
Président fondateur

LES MAIRES D'AUBERVILLIERS DEPUIS 1789

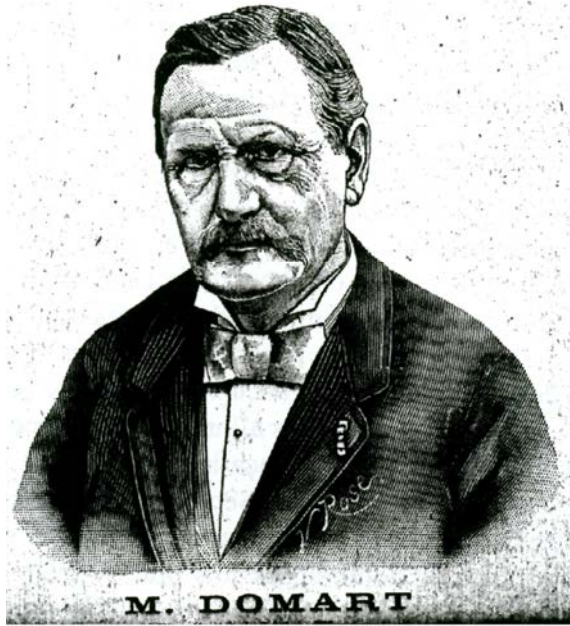
Depuis la Révolution de 89 les communes ont eu à leur tête un magistrat municipal, le maire, généralement issu d'une assemblée, le conseil municipal. La durée du mandat de chaque maire a été très variable, parfois quelques mois seulement, et a souvent dépendue des circonstances politiques, sociales et aussi professionnelles. D'une région agricole, notre commune est devenue industrielle avec, à certaines époques récentes, une prédominance en produits chimiques. La population, et, par conséquent l'électorat, ont changé. Le nombre d'habitants aussi. Il n'y en avait que 1871 en 1791. Il y en eut près de 80 000 il y a une vingtaine d'années. Il y en a 63 000 aujourd'hui.

Voici la liste des maires depuis 1789



Isidore Porcé 1870

Nicolas Lemoine	1790
Jean-Louis Hémet	1791
Jean-Joseph Delehel	1793
Nicolas Poisson	1794
Jean Louis Hémet	1795
Louis Demars	1800
Denis Francottay	1815
Antoine Gallet	1816
Pierre Cordier	1816
Auguste Loyer	1826
Jean Lemoine	1830
Denis Francottay	1831
Jean Lemoine	1834
Félix Reullet	1848



Achille Domart - 1884

Georges Demars	1848
Son-Dumarais	1860
Joigneaux	1865
Toussaint Bordier	1871
Jules-Jean Schaeffer	1878
Jean-François Crozier	1881
Louis Fourrier	1904
Edouard Poisson	1908
Michel Georgen	1919
Pierre Laval	1923

Le mandat de maire de Pierre Laval se transforme en délégation spéciale pendant l'occupation qui prit fin à la Libération. En août 1944 Armand Lavie devint, pendant quelques semaines président de la Délégation spéciale, puis le 13 novembre 1944, Charles Tillon fut élu maire provisoire ; il devint maire définitif au conseil de 1945 jusqu'en 1953 où il fut obligé de démissionner par suite d'un désaccord avec son parti. Emile Dubois le remplaça donc en 1953 jusqu'à son décès. André Karman devint maire, lui aussi jusqu'à son décès. C'est Jack Ralite qui lui succéda en 1984 et démissionna en 2003 pour céder la place à Pascal Beudet.

LA CROIX ROUGE D'AUBERVILLIERS PENDANT LA GUERRE 40/45

Pour nous, parisiens, la guerre 40/45 fut un peu différente de celle de 14/18 en ce sens que les Allemands occupaient le territoire et qu'arriva le jour où l'intervention de nos alliés força les occupants à se retirer. La Croix Rouge développa donc ses activités de secours pour faire face aux événements tel que bombardements puis départ des occupants qui réagirent avec violence. C'est dans ce contexte que la Croix Rouge fut fondée à Aubervilliers et apporta son concours humanitaire à la population.

1943 : le moment le plus « pointu » de la dernière guerre. C'est le 19 mai 1943 que par ordre de mission du Directeur général de la Croix Rouge, Raymond LABOIS fonda celle-ci à Aubervilliers. Bientôt, 150 équipiers et équipières se tinrent disponibles à tout moment pour se rendre sur les lieux des bombardements de la région (Noisy le Sec Saint Denis La Chapelle, rue Bisson à Aubervilliers entre autre), à se tenir prêts à intervenir durant les alertes aériennes. Mais ce fut pendant les combats de la Libération d'Aubervilliers que l'action de ces femmes et de ces hommes, dont beaucoup étaient jeunes, fut la plus engagée, la plus dure, la plus nécessaire, la plus risquée. Comment se déroula le travail des « Equipes d'Urgence » pendant les combats d'août 1944 dans notre commune ? C'est ce que nous allons raconter succinctement.

L'action de la Croix Rouge commença le jeudi 17 août 1944. Celle-ci reçut mission, à 21h30 de remplacer « Police Secours » qui s'était mis en grève et, pour ce faire, d'occuper le commissariat de police dans le square. Les équipes d'urgence furent appelées de nombreuses fois pour relever et transporter morts et blessés. Le dimanche 20 août, ordre fut donné aux équipes de quitter les locaux en raison d'incidents graves qui s'étaient produits dans des commissariats de Paris et dont furent victimes des équipiers de la Croix Rouge. Le poste de secours se replia dans les locaux de la Justice de Paix qu'il dut aussi quitter en raison des projectiles dirigés contre le commissariat de police et qui risquaient d'atteindre le bâtiment du Tribunal. Un PC provisoire fut établi au poste sanitaire de la Défense Passive ouvert à l'école Paul Doumer, le dimanche vers 17 heures. Le transfert eut lieu sous les rafales de balles et sous la menace des voitures allemandes qui sillonnaient la commune. Une morgue ayant été installée par la Croix Rouge dans le gymnase Paul Bert, rue des cités, dès les premiers jours des événements sous la responsabilité de Lucien Alexandre, on y transporta les corps déchiquetés de plusieurs victimes d'obus de chars allemands. Ce service dura dix jours dans des conditions pénibles d'hygiène, en plein mois d'août, surtout en raison de la pénurie de cercueils pour les 43 morts (dont 4 soldats allemands) qui avaient été amenés là. Aubervilliers compta plus de 60 tués civils

et F.F.I, et environ 80 blessés dont un certain nombre tombèrent sur les barricades que les Allemands attaquèrent durement avec leurs chars et leur armement lourd et léger. Quand le PC de commandement des équipes d'urgence fut établi régulièrement à son poste normal, avenue de la République, en plein centre de gravité des combats et d'où partirent les principaux secours, un grave incident se produisit. Une des équipes d'Urgence fut capturée par une vingtaine d'Allemands armés jusqu'au dents et ramenée par ceux-ci au PC dans lequel ils voulurent pénétrer de force sous prétexte qu'il y aurait eu des F.F.I. cachés dans ces locaux. Les Allemands, armes braquées, affolés dans leur fuite, étaient menaçants, tirant des rafales de mitrailleuse sur les maisons voisines sans aucune raison. Après une violente et rapide discussion avec Monsieur LABOIS qui leur fit comprendre qu'ils n'avaient pas le droit d'attaquer les lieux où se trouvait la Croix Rouge reconnue par les Conventions Internationales, ils libérèrent leurs otages et s'enfuirent tout en continuant de tirer dans toutes les directions.

De nombreuses fois les équipiers se trouvèrent au milieu de la mitraille sur la place de la Mairie en particulier, et sous le feu des véhicules blindés, notamment Avenue Victor Hugo, près du passage des Chalets, où l'on releva sept victimes de tirs de chars. Les voitures de secours furent attaquées et touchées par des balles qui, heureusement, ne firent pas de victimes. Après 10 jours d'une intense activité, et après avoir pu organiser l'inhumation des 43 morts, les services de secours cessèrent le dimanche 27 août sur ordre de la Direction de la Croix Rouge de Paris, les Allemands ayant du s'enfuir non sans avoir fait de nombreuses victimes dans notre commune.

La Croix Rouge avait bien rempli sa mission humanitaire.

En raison de leur action 14 membres des Equipes d'Urgence de la Croix Rouge d'Aubervilliers furent intégrés aux Forces françaises de l'Intérieur (F.F.I) par le Conseil National de la Résistance et une vingtaines reçurent la Médaille de la Croix Rouge, dans la Cour d'Honneur des Invalides, en 1945.

Raymond LABOIS



L'équipe de la Croix rouge en août 44 au cours d'une accalmie pendant les journées de libération d'Aubervilliers

DU COMITE LOCAL DE LIBERATION AU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL

La guerre de 40/45 a été marquée, sur le sol français, par l'absence de guerre traditionnelle (armée contre armée) mais par ce qui s'est appelé, à juste titre, la résistance de la population à l'occupation allemande. Celle-ci s'est organisée à travers des mouvements patriotiques dont certains étaient représentatifs de tendance d'opinion, tandis que d'autres manifestaient uniquement le désir de bouter l'occupant hors du territoire national. Dans un esprit de solidarité une vingtaine d'organisations se retrouvèrent dès août 44 dans le Comité parisien de libération et, à Aubervilliers entre autre, dans un Comité de ville qui prit le nom de « Comité de libération d'Aubervilliers ».

Celui-ci se réunit à plusieurs reprises dès le mois d'août 44 mais c'est le 12 novembre 44 qu'eut lieu la principale réunion sous l'égide du Comité Parisien de libération représenté par Georges Maranne, Madame Pierre Andrée (OCM), Doriau (Libération) et Léo Hamon (C.D.L.R.) et où il fut décidé que le Comité local se réunirait le lendemain 13 novembre pour élire un Conseil Municipal provisoire.

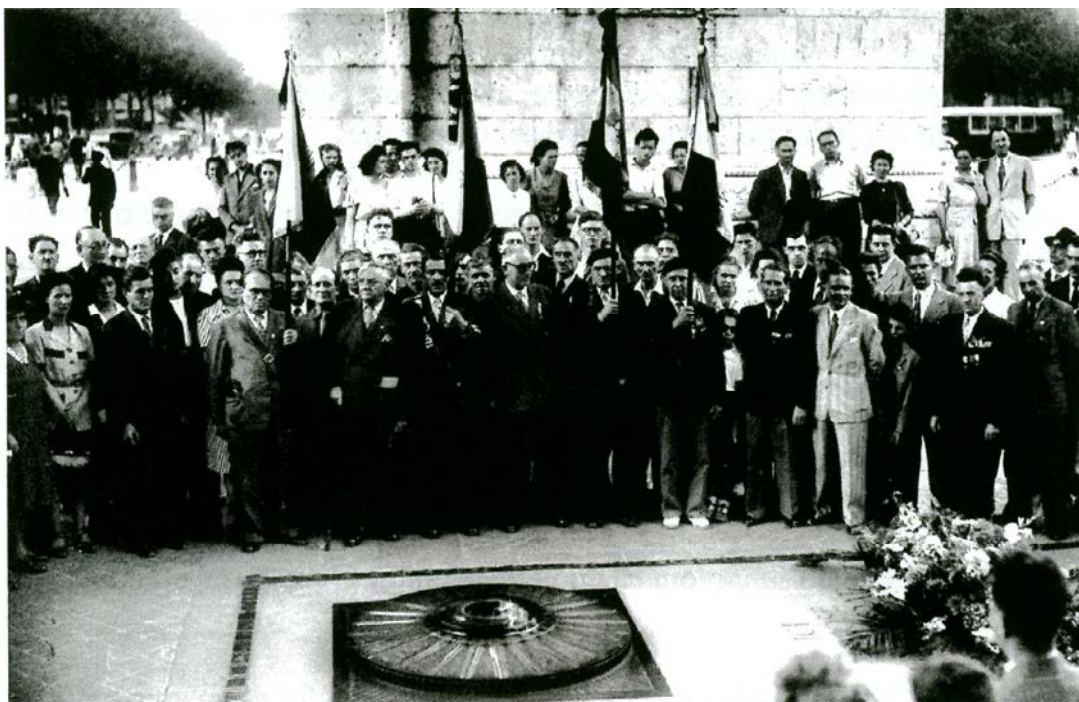
Les vingt et une organisations suivantes se retrouvèrent donc ce jour là :

- Comité Populaire(Belangé)
- Organisation Civile et Militaire -OCM (Charbonnier)
- Confédération française des Travailleurs Chrétiens- CFTC (Joly)
- Ceux de la Résistance -CDLM- (Dufour)
- Défense de la France (Dubois)
- Parti Socialiste (Estique)
- Assistantes Françaises (Mme Fauré)
- Ceux de la Libération (Fauvette)
- Parti Communiste (Féron)
- Résistance (Labois R)
- Front National (Hélaine)
- Union des Femmes Françaises (Mme Lamy)
- Libération (Lavie)
- Forces unies et union des jeunesses Patriotiques (Mignot)
- Unions des syndicats RP (Pagès Paul)
- Mouvement National des Prisonniers et déportés (Patte)
- Alliance démocratique (Renard)
- Parti Radical Socialiste (Saladin)
- Union des Républicains démocrates (Dr Tronçin)
- Francs Tireurs et Partisans (Touzet)
- Démocrate Chrétien (Chave)

Le Conseil Municipal provisoire (jusqu'aux élections municipales du début 45) fut élu à l'unanimité, qui vota dans les mêmes conditions pour le Bureau :

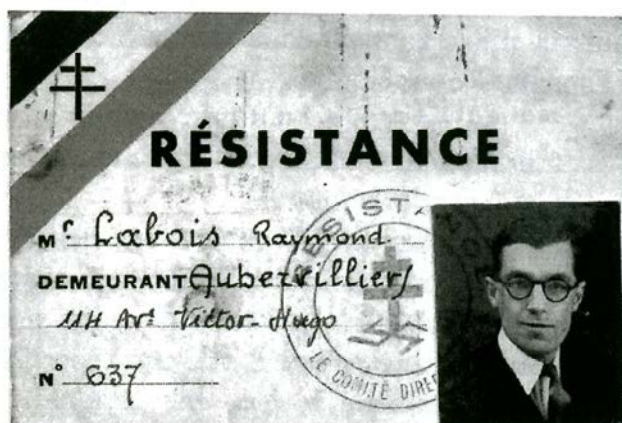
Maire : Charles Tillon

Adjoints : Fernand Ferron, Armand Laire, Raymond Dufour, Mathieu Charbonnier, Marguerite Lamy.



L'Amicale de la Résistance d'Aubervilliers ranime la flamme en 1947

M^r Charles Sevre
mandaté par le Comité Directeur
de « RÉSISTANCE » atteste que
M^r Labois
fut un militant de ce mouvement qui
contribua dans la clandestinité à la
Libération de la France *



Carte de Résistant de Mr Labois R

INAUGURATION

A l'entrée de l'école maternelle Francine FROMONT a été inaugurée, par le maire Pascal BEAUDET, une plaque commémorative dans le cadre d'une cérémonie à la mémoire de cette résistante exécutée par l'ennemi lors de la deuxième Guerre Mondiale.

Cette cérémonie a eu lieu le samedi 5 juin 2004, au 34 rue Bordier, devant l'école en présence de nombreux participants.

Cette inauguration entrain dans le cadre des cérémonies du 60^{ème} Anniversaire de la Libération organisées dans notre ville.

Voici ce que nous avons recueilli sur cette courageuse résistante que nous nous devons d'honorer.

Francine FROMONT, ouvrière parisienne, a été exécutée le 5 août 1944 âgée de 26 ans à la prison de Fresnes, probablement fusillée.

Résistante au sein du P.C.F. clandestin et des F.T.P.F. (Francs Tireurs et Partisans Français).

Après la Libération, l'Union des Femmes Française a publié, dans la série « Héroïnes D'hier et d'aujourd'hui », une brochure qui lui a été consacrée.

Elle a passé son enfance dans une petite maison sise au 14 rue Rouget de l'Isle aux Lilas, bordée de maisons ouvrières, de boutiques et de petits commerces, avec un minuscule jardinet. Adolescente, son frère Marcel étant Secrétaire des Jeunesses communistes des Lilas, elle veut assister aux réunions qui se tiennent dans leur salle à manger. Celui ci tombera héroïquement en Espagne Républicaine.

En 1933, à 16 ans, son adhésion est acceptée. Elle participera à la 1^{ère} conférence des J.C. de la banlieue Est en 1933 et sera remarquée par son sérieux, son esprit de lutte...

Francine part en U.R.S.S. avant ses 18 ans. A Moscou, elle recevra une formation approfondie de militante technique de l'Internationale Communiste, en particulier avec une formation de radio assez complète.

A son retour en France, elle participera à la lutte clandestine pour aider les Républicains Espagnols. Elle est dépeinte comme « un bain de printemps », viscéralement attachée au communisme.

Son rôle d'agent de liaison et de technicienne radio s'amplifiera lors de l'illégalité du P.C.F. en 1939. L'année suivante, elle se rend à Moscou et à Oufa où elle travaille auprès de l'Internationale Communiste. Fin 1941, elle quittera l'U.R.S.S. et après un voyage passant par Arkhangelsk, Reykjavik, l'Ecosse, elle sera parachutée en France occupée début 1942. Elle se trouve placée auprès de la direction de l'organisation clandestine du P.C.F. de zone Sud, chargée de la liaison avec l'I.C.

L'importance de son rôle dans la Résistance, explique l'acharnement des policiers nazis pour la faire parler, quand, à la faveur d'une trahison, ils l'auront arrêtée le 30 juillet 1943, en compagnie de sa mère.

Elle fut torturée, rouée de coups dans les fameuses chambres de la Gestapo de Lyon. Elle ne parlera pas.

Les tortionnaires imagineront alors la torture la plus cruelle. Francine adore sa mère. Pendant 8 jours, ils feront subir le terrible supplice dit « de la baignoire » à sa mère, sous ses yeux. L'ultime cruauté sera la mort de celle ci dans la cellule face à la sienne.

Par le judas, elle verra sa mère, la porte ouverte, étendue sur sa couchette. Aucun moyen d'appeler, de savoir, d'être auprès d'elle.

D'autres souvenirs sur Francine FROMONT seront racontés par une de ses compagnes de cellule. Un jour, revenant du Tribunal, elle lui confiera simplement « Je suis condamnée à mort et, sais-tu, je me suis payée une vraie joie. Quand on m'a signifié le verdict, je me suis levée et j'ai adressé un petit discours au Président du Tribunal. Je lui ai dit que c'était un honneur pour une Française, que d'être condamnée à mort par un Tribunal allemand et je l'ai remercié. Si tu l'avais vu ! Il était furieux ».

Elle riait de bon cœur en le racontant.

Recueillis par ***Claude FATH***

NOTA BENE :

Se reporter au Tome 3 "*Du côté des bourreaux*" de la Collection « LA RESISTANCE » d'Alain GUERIN pages 123,124 et 125.

UN HOPITAL DE JOUR A ETE IMPLANTE DANS NOTRE VILLE

**Rue du Pont Blanc. Il porte le nom d'un psychiatre très renommé
dans sa profession
Henri DUCHÊNE**

Nous avons voulu en connaître plus sur cet éminent professeur.

HENRI DUCHÊNE

Jeune interne des hôpitaux psychiatriques de la Seine, il eut comme Professeur Henri EY, avant la deuxième Guerre Mondiale. Le sérieux de son caractère, sa formation solide et sa vocation très ferme, le font distinguer dès cette époque par celui ci. Ils annoncent une vie axée sur la rénovation de la psychiatrie française.

Pendant la guerre, il devint très rapidement un de ses collaborateurs les plus fidèles et les plus enthousiastes. Avec ceux de sa génération : BERNARD, BONNAFÉ, FOLLIN, SAUGUET, TALAIRACH ..., il rêvait de ce que devrait être la psychiatrie.

Pendant les années qui suivirent la Libération, il devint chef de clinique du Professeur HEUYER. Puis ayant passé le concours de médecine des hôpitaux psychiatriques (il en fut major en 1945), il s'intéressa beaucoup aux problèmes médico-sociaux de l'alcoolisme et de la génétique.

Il consacra sa vie à une grande œuvre : l'organisation des services psychiatriques extra hospitaliers. La vocation médico-administrative, qui a été la sienne, a amené à développer le contact vivant et bienfaisant de la médecine avec l'institution sociale qu'elle doit servir.

Doctrinaire intrépide, il a fait circuler plus de liberté dans le système du vieil asile et a ouvert le vaste champ de l'activité extra hospitalière, faisant œuvre de grand médecin appliquant son savoir à la singularité de cas cliniques, et à la généralité du problème pathologique.

Médecin psychiatre, il a délibérément sacrifié son goût pour les problèmes cliniques et thérapeutiques individuels. Henri DUCHÊNE ne s'est jamais séparé de l'expérience, de savoir et des techniques de sa spécialité.

Animateur du Service d'Hygiène Mentale, il débordait largement du cadre qui lui était imparti. Conseiller actif et dévoué, il savait donner l'impulsion nécessaire ou mettre en garde et décourager les projets peu réalistes. Il avait une

intuition fine, un sens critique très nuancé, une approche relationnelle chaleureuse, et une grande générosité humaine.

Il abordait les difficultés et les résistances avec humour et ironie, concilier Y inconciliable a été la gageure de sa carrière. Dépositaire des demandes de ses collègues, il s'employait à les défendre auprès des services administratifs, ne ménageant ni sa peine, ni son temps.

Son problème, qui est celui de sa profession, était d'essayer de concilier les diverses exigences d'une psychiatrie qui soit sociale, hautement technique et rationnellement organisée.

Il préparait, au moment où une mort cruelle devait le ravir, un travail sur le « Temps pour guérir », se souciant des gaspillages d'énergie que pouvaient représenter trop de soins réservés à quelques-uns, quand ils sont demandés par un grand nombre de malades.

Henri DUCHÊNE était un homme chaleureux et généreux, plein d'humour et de sérieux, désintéressé et engagé.

L'ŒUVRE D'HENRI DUCHÊNE

QU'EST CE QUE L'HYGIÈNE MENTALE ?

Notoriété certaine et expert auprès de l'O.M.S., il s'est efforcé de cerner « ce qu'est l'hygiène mentale » afin d'en délimiter un champ d'action ni extensif, ni limitatif. Sa hauteur de vue, son humanité lui ont permis cette réflexion. « L'aptitude au bonheur », il s'en sentait comptable.

NOTIONS ÉTIOLOGIQUES À LA BASE D'UNE PRÉVENTION DES TROUBLES DE LA SANTÉ MENTALE

Esprit scientifique, il s'intéressa très tôt au problème de génétique. Collaborateur du Professeur TURPIN, il participa à de nombreuses études sur l'arriération mentale, l'oligophrénie phénylpyruvique, sur les mutations latérales et sublétales (Congrès d'Istanbul). Il fut le rapporteur du très exhaustif document « De la dégénérescence à la génétique » présenté aux journées de Bonneval en 1950.

LE MALADE MENTAL ET SA FAMILLE

À côté de ses travaux sur des conceptions théoriques ou plus scientifiques, le docteur DUCHÊNE, par son engagement dans la collectivité, a participé à de nombreux colloques, tables rondes, conférences. C'était, pour lui, des occasions d'aborder toujours, sous des éclairages divers, certains aspects du trouble mental. Il se servait de son humour pour aller au fond des choses.



Henri DUCHENE

À PROPOS DE LA PERSONNALITÉ DES ALCOOLIKES ENVISAGÉE D'UN POINT DE VUE PSYCHOLOGIQUE

La diversité de ses activités ne doit pas faire oublier que le docteur DUCHÊNE était un clinicien ayant une excellente démarche méthodologique. Une grande part de ses publications, parmi lesquelles les toutes premières et sa thèse, furent sur l'alcoolisme dont il n'a négligé aucun des aspects. Ayant acquis un certain renom, il était membre du Haut Comité d'Etudes et d'Information sur l'alcoolisme.

HYGIÈNE MENTALE ET PLANNING FAMILIAL

Clinicien mais aussi hygiéniste de la santé mentale, il avait « la volonté de se mettre au service des existences humaines en gardant une disponibilité indépendante de toutes conditions religieuses, morales ou politiques ». C'est dans cet esprit que son nom figurait sur la liste des membres du Comité d'Honneur du Mouvement Français pour le Planning Familial.

SUR LA STRUCTURE DES RELATIONS DU PSYCHIATRE AVEC SON MALADE

Le docteur DUCHÊNE était très convaincu de la prévalence de l'approche relationnelle en psychiatrie. Ouvert à tous ses aspects, il concevait mal, cependant, que certaines techniques ne puissent être réservées qu'à un petit nombre. Aussi faisant appel à des collaborateurs de toutes disciplines, il recherchait dans la pratique des consultations de dispensaires, comment réaliser « un équilibre entre la qualité et la quantité des soins dispensés ». Ce souci constant s'exprimait dans son attitude nuancée, réservée mais vigilante dans ce domaine. Il se référait toujours à la relation essentielle : la présence de l'ensemble médecin-malade.

CONTRIBUTION DU SERVICE SOCIAL À L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE MÉDECIN

Attaché à la notion d'équipe et de groupe de travail, il avait une haute idée du rôle très complémentaire du psychiatre, de toute assistante sociale. Il voyait une très grande analogie entre ces deux professions. L'une et l'autre étant amenées à étudier ensemble des conditions personnelles, familiales et sociales d'un individu, pour l'amener à mobiliser toute son énergie dans la voie d'une solution qu'on aide à choisir.

PRINCIPES ET RÉALISATIONS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET DE PROPHYLAXIE MENTALE

Deux séjours en Angleterre, en décembre 1953 et octobre 1955 (Missions O.M.S.) ont permis au docteur DUCHÊNE d'étudier « l'organisation extra hospitalière d'assistance psychiatrique et de psychothérapie en Grande Bretagne ».

Dans une conférence à la Société Psychanalytique à Paris en février 1956, il put aussi traiter des conditions d'amélioration de la santé mentale et des perspectives ouvertes par certains organismes anglais, afin d'en dégager les conclusions qu'il pensait pouvoir en tirer pour notre pays.

LA COORDINATION FONCTIONNELLE DE L'ASSISTANCE PSYCHIATRIQUE

Les services psychiatriques publics extra hospitaliers, thème du rapport d'assistance présenté au Congrès de Psychiatrie et de Neurologie de langue française réuni à Tours en juin 1959, est un exposé doctrinal de la plus haute importance, impliquant une évolution fondamentale de la situation faite aux malades mentaux dans la société. Condition essentielle : l'unité profonde des activités hospitalières et extra hospitalières.

À PROPOS DE LA NOTION D'URGENCE EN PSYCHIATRIE

Par ses fonctions extra hospitalières, le docteur DUCHÊNE était confronté à la notion d'urgence en psychiatrie et il devait souvent répondre lui-même, sans délai, à des appels pressants. Son expérience en ce domaine, lui faisait regretter que les modalités d'hospitalisation d'un malade mental, temps essentiel pourtant dans le vécu du sujet, pouvant déjà orienter tout le déroulement de la cure, soient le plus souvent abandonnées au hasard. Aussi tenait-il pour indispensable, la création d'un service médical d'urgence psychiatrique.

LOI DU 15.4.1954 SUR LES ALCOOLIQUES DANGEREUX, SON APPLICATION

Une réalisation des plus originales du docteur DUCHÊNE a été, à partir des textes sur les alcooliques dangereux pour autrui, la création d'un service d'application de la loi du 15.4.1954. Il a su, en effet, mettre l'accent sur les nouvelles possibilités médicales offertes, sans méconnaître l'intérêt d'une certaine forme de contrainte, ne fût que par le rappel de l'origine légale de ce service. Il s'est surtout préoccupé d'aménager les conditions de dialogue - colloque singulier, réunion avec plusieurs médecins - rencontres à domicile dans le but d'amener le patient à prendre conscience de son trouble.

ETUDE D'UN PLAN D'EQUIPEMENT EN MATIÈRE D'HYGIÈNE MENTALE INFANTO JUVÉNILE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Le docteur DUCHÊNE portait un intérêt particulier au problème de l'enfance inadaptée. Sous son impulsion, de nombreuses consultations d'hygiène mentale infantile furent ouvertes. En relation étroite avec l'ancienne Association Régionale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, dont il était membre actif, il aida au développement d'Instituts médico-pédagogiques. Il était aussi de son domaine de promouvoir une organisation plus ample et plus souple. Il tenta de préciser certains éléments d'un programme médical d'assistance en psychiatrie infantile.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PSYCHIATRIE SOCIALE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Un de ses derniers rapports rédigés en 1964 fait le point sur le développement de la psychiatrie sociale dans le département de la Seine. À ce titre, et cela ajoute à sa valeur, il peut être considéré comme un bilan de l'activité du docteur DUCHENE ; bilan précis, réaliste, allant droit à l'essentiel, où l'auteur s'efface devant les faits et où transparaît sa grande modestie.

Document élaboré à partir d'un numéro spécial de « L'Information psychiatrique » N° 7 de septembre 1966 42^{ème} année 5^{ème} série dont le titre est « L'œuvre d'Henri DUCHENE » consulté à la bibliothèque médicale de l'Hôpital de Ville Evrard à Neuilly sur Marne 93.

Bibliographie abondante en partenariat avec d'autres spécialistes.

Claude FATH

GÉNÉALOGIE

Le centre de gérontologie Constance MAZIER modifie ses structures. Cette dame a légué ses biens à la commune pour faire construire un bâtiment devant servir à des anciens pour y séjourner après leur retraite.

MAZIER CONSTANCE

° 16.05.1809 À AUBERVILLIERS 93

† EN 1873

FILLE DE PIERRE MAZIER - MARCHAND DE VINS

ET DE MARIE NICOLE BOUDIER

X 01.07.1830 À AUBERVILLIERS 93

AVEC

COTTIN VINCENT NICOLAS - PROPRIÉTAIRE, MARCHAND DE VINS

° 08.03.1784 À LA CHAPELLE (PARIS 19°)

† AVANT 1873

FILS DE JEAN PIERRE COTTIN - CULTIVATEUR

ET DE MARIE CATHERINE MÉZIÈRE - PROPRIÉTAIRE

DOCUMENTS :

ARCHIVES MAIRIE D'AUBERVILLIERS

ÉTAT DES COMMUNES À LA FIN DU XX^{ème} Siècle : AUBERVILLIERS

EDITION MONTEVRAIN 1900

DESCENDANCE : NON

CONNUE

RENSEIGNEMENTS :

■ Naissance à 11 Heures du matin. Acte signé par Guillaume CARON cultivateur, Nicolas Alexandre POISSON et Marie TROUET son épouse et par DEMARS maire.

- Mariage le 1.7.1830 devant Louis Honoré POISSON adjoint au maire. L'époux âgé de 46 ans et 4 mois, est fils de f Jean Pierre COTTIN cultivateur à La Chapelle, où il est f le 8.5.1806 âgé de 66 ans environ et de f Marie Catherine MÉZIÈRE propriétaire demeurant à Paris 28 rue de Bondy où elle est f âgée de 72 ans environ. L'époux est veuf en XI de f Angélique Catherine VOLANT marchande de bois à La Chapelle 147 Grande rue où elle est f le 22.5.1830 âgée de 36 ans. Constance MAZIER est sans profession, demeurant rue de Paris à Aubervilliers chez son père âgée de 21 ans, sa mère est f le 23.4.1829 à Aubervilliers âgée de 50 ans et 7 mois.

Présence de Barthélémy MARTIN propriétaire âgé de 51 ans demeurant au 23 Grande rue du Faubourg St Martin beau-frère de l'époux, Jean Louis COUP Y propriétaire âgé de 61 ans demeurant 10 quai de la Grève à Paris autre beau-frère, Jacques François MAZIER cultivateur âgé de 57 ans de Bessancourt en Seine et Oise pour l'épouse oncle maternel et Claude BOUDIER cultivateur âgé de 49 ans son oncle maternel d'Aubervilliers.



Constance Mazier

- Testament olographe déposé au rang des minutes de Maître POUSSEE, en exécution d'une ordonnance du 26 juin 1873, madame veuve COTTIN née MAZIER, a légué à la commune d'Aubervilliers, tous ses biens, pour la fondation d'un hospice devant porter son nom. Les biens légués se composent d'immeubles importants situés à Paris, 40-42 rue de Chalon et passage Moulin aux 2,2bis et 4 ; ils étaient grevés de certaines dettes et le legs a été fait à la charge par la commune de servir différentes rentes viagères. L'acceptation a été autorisée par décret du 21 mai 1875.

Propriété d'une contenance d'environ 1800 mètres superficiels, estimée en 1881, par le commissaire voyer du XII^{ème} arrondissement à 407 000 Francs. Elle se compose de boutiques, d'appartements, de logements et d'ateliers, loués soit par baux, soit par locations verbales. Le produit de ces locations s'est élevé, en 1899, à 24 700 Francs.

NOTA BENE

L'Hospice a été construit rue Hémet, sur l'emplacement de l'ancien cimetière (1820-1864), cédé gratuitement par la commune. Il a été exécuté de 1874 à 1894. La remise définitive de l'édifice fut faite par la commune à l'Administration hospitalière en 1889. Il a fonctionné à partir du 6 octobre 1896.

C. FATH

IN MÉMORIAM

Guy BERTHIER, époux de Mireille LAMY, nous a quittés le 3 avril 2004. Fidèle adhérent, avec son épouse décédée en 2003, de notre société d'histoire, il a été pendant de nombreuses années prothésiste dentaire au Centre du Dr Pesqué. A ses fils et ses petits enfants nous présentons nos plus sincères condoléances.

Nous avons appris avec tristesse, le décès de Mademoiselle LE TADIC. Nous présentons à ses proches nos sincères condoléances.

A LIRE

**Résistants et résistantes
En Seine St Denis**

UN NOM, UNE RUE, UNE HISTOIRE

Cet ouvrage a été réalisé par Monique HOUSSIN, sur l'initiative de l'Association des Amis du musée de la Résistance nationale de Seine Saint Denis. Au fil des pages, cet ouvrage restitue la mémoire de ces résistants qui, connus ou inconnus, ont lutté contre la barbarie afin que puisse naître l'aurore. Plus de cent cinquante biographies les présentent pour que l'oubli n'emporte pas le sens de leurs gestes.

Dans quarante communes de Seine Saint Denis, des rues portent leurs noms. Aubervilliers figure en bonne place dans ce livre, avec une présentation de résistants et résistantes de notre commune, dont le nom a été donné à des édifices et des rues que nous pouvons rencontrer.

Aux Editions de l'Atelier, les éditions ouvrières. Cet ouvrage est en vente **DANS LES LIBRAIRIES.**

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	2
EDITO.....	3
LES MAIRES D'AUBERVILLIERS DEPUIS 1789.....	4
LA CROIX ROUGE D'AUBERVILLIERS PENDANT LA GUERRE 40/45.....	6
DU COMITE LOCAL DE LIBERATION AU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL	9
INAUGURATION	11
UN HOPITAL DE JOUR A ETE IMPLANTE DANS NOTRE VILLE.....	13
GÉNÉALOGIE	19
IN MÉMORIAM.....	22
A LIRE.....	22